Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 94 (1965)

Heft: 10

Rubrik: Communiqués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction: Fernand Ducrest, 237, rue de Morat, 1700 Fribourg.

Administration: Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, 1700 Fribourg, C. C. P. 17 - 153: Administration du Bulletin pédagogique.

Abonnement (11 fr.) et Cotisation SFE (2 fr.): 13 fr.

12 Nos par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er mai.

COMMUNIQUÉS

Société suisse des maîtres de gymnastique Commission technique

Publication des cours d'hiver 1965

La commission technique de la société suisse des maîtres de gymnastique organise, pour le Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant de toute la Suisse:

a) Cours préparatoire pour le brevet d'instructeur de ski

du 26 au 31 décembre 1965.

- Nº 22 Iltios (pour les candidats de langue allemande).
- Nº 23 Monts-Chevreuils (1^{re} classe pour les candidats de langue française).

Les maîtres qui s'intéressent à ces cours doivent faire parvenir leur inscription sur la formule usuelle (voir sous:Remarques) au président de leur association cantonale de maîtres de gymnastique jusqu'au 9 novembre 1965. Ils joindront également une attestation certifiant qu'ils ont déjà suivi un cours technique de ski, et s'engageront à se mettre à disposition des autorités scolaires et de leur association pour diriger des cours de ski scolaire.

- b) Cours pour l'enseignement du ski à l'école
 - du 26 au 31 décembre 1965.
 - No 23 Monts-Chevreuils
 - No 24 Les Diablerets 1
 - No 25 Schwefelbergbad
 - No 26 Sörenberg 1
 - Nº 27 Stoos
 - Nº 28 Airolo
 - No 29 Seebenalp 1
- ¹ Dans ces cours, une classe est réservée aux participants de plus de 40 ans.
- c) Cours pour l'enseignement du hockey sur glace à l'école

du 26 au 31 décembre 1965.

Nº 41 Bienne (participants de langue française)
 A part le hockey sur glace le programme prévoit des jeux en halle.

Remarques

Participants: ces cours d'hiver de la SSMG sont prévus pour les maîtres qui enseignent le ski ou le hockey sur glace à l'école ou qui collaborent à la direction de camps de ski. Les cours sont mixtes.

Indemnités: une indemnité globale de 80 fr. au minimum et le remboursement des frais de voyage.

Inscription: les maîtres qui s'intéressent à un cours demanderont une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique. Cette formule peut aussi être obtenue auprès du président de la C. T. de la SSMG. La formule dûment remplie sera envoyée jusqu'au 13 novembre 1965, à Max Reinmann, Seminar Hofwil, 3053 Münchenbuchsee (BE). On ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche de son domicile. Les inscriptions incomplètes (par exemple sans attestation des autorités scolaires) ou tardives ne sont pas prises en considération. Le nombre de places à chaque cours est limité. Chaque maître inscrit à un cours recevra une réponse jusqu'au 7 décembre 1965 et s'abstiendra de toute démarche personnelle.

Le président de la C.T. de la S.S.M.G.:

M. Reinmann

Président de l'association cantonale fribourgeoise des maîtres de gymnastique:

M. Léon Wicht, Champ-Fleuri 3, 1700 Fribourg.

COURS CUISENAIRE

Cours permanent d'introduction à la méthode de calcul Cuisenaire

donné par M. Léo Biollaz, maître d'application, à l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, Place du Collège 21. Tél. (037) 2 91 21.

Chaque semestre d'hiver (mi-octobre à début mars). Tous les mercredis, de

16 h. à 18 h., à la Bibliothèque de l'Institut, salle

13, 2e étage.

Conditions: Le cours est réservé aux maîtres et maîtresses

n'ayant pas encore suivi un coursde ce genre et enseignant de la 1^{ere} à la 4^e année primaire ainsi

qu'aux jardinières d'enfants.

Inscription: A l'Institut de pédagogie curative de l'Université

de Fribourg, Place du Collège 21, jusqu'au

10 octobre 1965. Tél. (037) 2 91 21.

Finance d'inscription: 50 fr. pour le semestre. Un bulletin de versement

sera envoyé à chaque participant.

Début: Mercredi, 27 octobre 1965, 16 h. 15.

Dernière journée de cours Mercredi, 2 mars 1966.

ANTHOLOGIE: Tous les enfants du monde

Les éditions Jacobo Muchnik, Creazioni Grafiche Internazionali, Via Archimede 139, Roma (Italia), désirent publier une anthologie mondiale de contes et de dessins d'enfants, chaque pays étant représenté par un ou plusieurs contes.

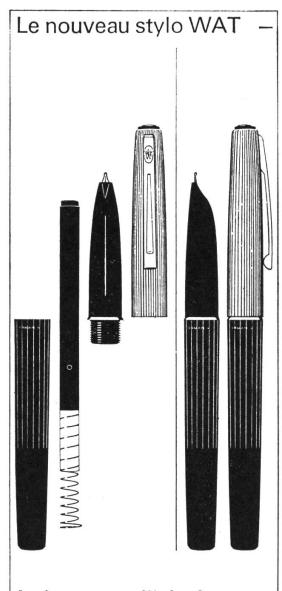
Les conditions de participation sont les suivantes:

- Peuvent y participer des enfants de moins de 12 ans.
- Les contes devront avoir entre 3 et 8 pages standard dactylographiées de 324 mots environ.
- Chacun de ces contes devra être accompagné d'une illustration, de préférence en couleurs, dessinée par des enfants également âgés de moins de 12 ans.
- Les dessins devront illustrer le conte correspondant et le format ne doit pas dépasser 40 × 60 cm.
- Chaque original devra être accompagné du nom, de l'adresse, de l'âge et de la photographie de son auteur.

- Les organismes qui envoient les originaux se portent garants à l'égard de l'éditeur de toute revendication relative aux droits d'auteur afférents à ceux-ci. Il n'est pas nécessaire que les textes no illustration soient inédits.
- La publication du matériel communiqué n'est pas obligatoire.
 L'éditeur décidera sans appel dans tous les cas. Aucun original ne sera retourné.
- Les originaux doivent être envoyés jusqu'au 27 novembre 1965 au plus tard à l'adresse suivante:
 Commission nationale suisse pour l'Unesco, 3003 Berne.
- L'intérêt du projet réside dans la spontanéité de l'enfant, telle qu'elle se reflète dans le conte et dans les illustrations, de telle sorte que seuls les originaux non corrigés seront acceptés.

Commission nationale suisse pour l'UNESCO, 3003 Berne

Berne, le 14 septembre 1965.



à charge capillaire!

(Fr. 15.-)

Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le stylo WAT ne comprend que quatre éléments. On peut donc, en cas d'avarie, échanger l'un ou l'autre chez tout bon papetier. Le mal est aussitôt réparé. WAT supprime ainsi les délais de réparation habituels.

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich Tél. 051 521280